

# ÉNONCÉ DE POSITION

## Tolérance zéro relativement aux mauvais traitements d'ordre sexuel et autres formes de mauvais traitements



L'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario reconnaît la gravité et le mal que les mauvais traitements d'ordre sexuel et autres formes de mauvais traitements peuvent causer chez une personne, les membres de sa famille et les membres de l'équipe offrant des soins de santé. Par conséquent, l'OTRO a adopté une position de tolérance zéro à l'égard de toute forme de mauvais traitements (d'ordre sexuel, physique, verbal, émotionnel, financier ou par Internet) qui seraient commis par ses membres.

Par l'entremise de normes de pratique, de politiques et de lignes directrices, l'OTRO cherche à sensibiliser ses membres sur les effets et (ou) les répercussions des **mauvais traitements**. L'OTRO s'attend à ce que les principes d'un **exercice empreint de sensibilité** fassent partie intégrante des soins prodigués par nos membres. Il est important que les membres de la profession soient conscients du déséquilibre de pouvoir touchant différentes relations.

L'OTRO veillera à sensibiliser tous les thérapeutes respiratoires au fait que toute forme de mauvais traitement est inadmissible et qu'aucun mauvais traitement ne sera toléré.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les documents suivants de l'OTRO :

- [Lignes directrices de pratique professionnelle Prévention des mauvais traitements et sensibilisation à leur sujet](#)
- [Engagement envers l'exercice moral](#)
- [Fonds pour la thérapie et le counselling](#)
- [Normes de pratique](#)

L'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO), par l'entremise de l'administration de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, s'est engagé à s'assurer que ses membres fournissent à la population des soins respiratoires de manière sûre et éthique. L'OTRO a élaboré le présent énoncé de position sur la tolérance zéro à l'égard des mauvais traitements d'ordre sexuels et autres formes de mauvais traitements, et il est d'avis que le présent énoncé de position est à la fois dans l'intérêt de la population et dans l'intérêt des membres. L'énoncé de position a été élaboré conformément à la législation, aux règlements administratifs, aux politiques et (ou) aux lignes directrices qui régissent la profession.



**College of Respiratory  
Therapists of Ontario**

---

**Ordre des thérapeutes  
respiratoires de l'Ontario**

180, rue Dundas Ouest, Bureau 2103, Toronto (Ontario) M5G 1Z8

Téléphone (416) 591 7800  
Télécopieur (416) 591-7890

Sans frais 1-800-261-0528  
Courriel [questions@crto.on.ca](mailto:questions@crto.on.ca)

[www.crto.on.ca](http://www.crto.on.ca)